

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 17

Artikel: Nos vieilles cloches : Moudon : (suite et fin)
Autor: R.C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221794>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



JULIEN MONNET

Jeudi 26 avril, vers la fin du jour, Julien Monnet s'est doucement éteint dans sa 67^e année. Depuis longtemps déjà la maladie s'était emparée de son corps ; mais Julien Monnet qui, sous une apparence débile, possédait une forte volonté, ne voulait pas se laisser arrêter dans son activité ; il poursuivait sa tâche, péniblement, et ce ne fut, que terrassé par une syncope, qu'il s'alita, mais le mal avait fait toute son œuvre et notre ami se rendit compte que, plus jamais il ne pourrait reprendre sa place parmi nous. Il le savait si bien qu'en nous remettant, il y a trois semaines, son article pour notre journal, il nous disait : « Ce sera sans doute mon dernier article... mes dernières lignes. »

Perte immense pour le Conteur Vaudois que la mort de Julien Monnet. Ce journal, fondé par Louis Monnet une année après la naissance de son fils, il le vit grandir, il en fut de bonne heure un des collaborateurs et, à la mort de son père, il en assumait la direction avec Louis Favrat.

Dans notre prochain numéro une voix amie nous parlera, plus longuement que nous n'avons pu le faire aujourd'hui, de celui qui nous quitte, de cet ami courtois et bienveillant, modeste et sincère, dont nous garderons un beau souvenir.

L'administration et la rédaction du Conteur Vaudois prient la famille du regretté Julien Monnet, de croire à ses bien respectueux sentiments de sympathie.

NOS VIEILLES CLOCHES

MOUDON

(Suite et fin.)

On lit dans les Manuels de 1654 : *Estant passé 100 livres de métal de la cloche de Notre Dame, es ordonné qu'au lieu de refondre celle du collège que l'on en fera une avec le métal qui soit plus grande que celle du dit collège, laquelle se mettra en lieu assuré pour la nécessité au temps advenir.*

C'est de la troisième cloche qu'il est ici question. Elle pèse 1900 kilogr. Elle donnait avant l'harmonisation le *ré naturel*, actuellement elle sonne le *mi bémol*. Elle était très épaisse, ce qui lui donnait un son de « cassoton » assez désagréable, qui s'est amélioré par l'harmonisation.

On lit à la circonférence du *cerveau* :

GARDEZ-VOUS, VEILLEZ ET PRIEZ
CAR VOUS NE SCAVEZ LE JOUR
NI L'HEURE. ST. MARC 13, V. 33.

Au milieu, sur une face :

SPECTACLE DANIEL BYRNAT PASTEUR.
PIERRE TACHERON DIACRE. NOBLE
PHILIPPE DE STAVAYE SEIGNEUR DE
BYSSY ET MEXIERE ET CHASTELAIN.
LES HONORABLES BALTHAZARD BYRNAND
BANDERET. GASPARD NICATY SECRETAIRE.
PHILIPPE TROLLIET. SAMUEL BIZE. JEAN
DECRISTAZ. JD. DECREVEL. MICHEL NICOD.
PIERRE BIZE. DANIEL DEMIERRE. ALBERT DV
TOICT. TOVS CONSEILLERS. IO. F. OFFICIER.

Sur l'autre côté :

NOBLE HUMBERT DE MOVLIN
CONSEILLER ET GOUVERNEUR
GABRIEL DVTOIT
PETI GOUVERNEUR.
JEHAN RICHENET DE VEVAY
MA FONDVE.

La quatrième cloche sonnant le *fa dièze*, elle a été abaissée au *fa naturel* et pèse 920 kilogr. C'est la cloche de midi, du réveil et du couvre-feu.

La circonférence du *cerveau* porte l'inscription :

J.-A. BURNAND.

En dessous les noms des membres des autorités civiles et ecclésiastiques alors en charge, entre autres ceux de :

SPECTACLE JEHAN BAPTISTE CLAVEL
PASTEUR ET DOYEN. NOBLE ET GENEUREUX
SIGISMOND DE CERIATT GENTILHOMME
SEIGNEUR DE BRESSONNAZ LIEUTENANT
BAILLIVAL ET CHASTELAIN. HONORABLE ET
VERTUEUX I. J. FROSSARD BANDERET. NOBLE
ET VERTUEUX I. L. CROUSAZ, SAMUEL IAYET.
etc., etc.

Et sur une des faces :

FAIT PAR MOY JEAN MARIZ DE BERTHOUS
FONDEUR. FAIT EN 1781.

La cinquième cloche est la plus petite. Elle pèse 500 kilogs et donnait primitivement la note la *bémol*. En 1893, elle a été ramenée à l'octave exact du bourdon, c'est-à-dire au *la bémol* surhaussé.

Fondue en 1763 par les sieurs Gillet, de Brenane (?) et G. Déonna de Genève, elle porte les noms d'Abraham Daniel Tacheron, châtelain, banneret et conseiller, Noble Frédéric de Cerjat, seigneur de Denezzy, lieutenant baillival, Abraham Daniel Frossard, seigneur de Saugy, Jean Louis Panchaud et des autres conseillers en charge à cette date.

L'accord donné par ces cinq cloches est *ré bémol majeur*. R. C.

¹ Eglise à Moudon, démolie en 1718. Elle se trouvait dans la partie haute de la ville.

² Ces textes étant abrégés, nous les avons rétablis dans la mesure du possible.

Articles parus : Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St Prex, 4 février 1928 ; Valleyres-sous-Rances, 18 février 1924 ; Vallorbe, 24 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villotte, 25 mars 1925 et 4 décembre 1926 ; Vuitte-bœuf, 31 décembre 1922 ; Vullierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.



QUE FAUT-TE FÈRE APPREINDRE A NOÛTRÉ BOUBO

O dzor de vouâ, l'è ouïe que baille dâi couson de savâi quin metî faut fère apprendre à noûtré boubô. On sâ jamé se sant bon po gosse o po cein et quand l'ant justameint apprâ cein, betant la cliâ su la corniche et voudrant apprendre gosse. On sâ pas quemet fère. Lo bolondzi amerâi mî ître tapaseillon, lo

tsapouè regrette rîdo de pas ître martsau et lo cordognî pète su lo metî et sè met à veindre dâi quartette. Tot cein, lè dâi coo que l'ant età mau menâ quand l'étant dzouveno et que n'avant min d'écheint po lo metî que l'ao pèze z'et mère l'ao z'ant apprâ. Oro, on è pè suti. Lâi a dâi dzein que lâi dîant l'orientation professionnelle et que pouan vo dere âo picolon lo metî que no faut. Respect po leu !

Vo vo rappelâde de clii petit craset que dè-morâve de l'autro côté de la granta golhie, dein lè z'Amérique. Pu pas vo dere se l'età cliique de la part d'amon âo bin cliique de la part d'avau. Dein ti lè casse l'età per lè. Son père lâi de-sâi adî : « Craset, que vâo-to apprendre ? » et li n'èin savâi pas mé que ma choqua. Po fini, son père l'èinclliou dein on pâilo ein lâi bailleint onna pomma, on franc, et onna Bibbia. Voliâve lo lâissi on petit momeint ; du cein, l'âovretâi la porta po vère que fasâi lo craset. Se liaisâi la Bibbia, ein farâi on menistre ; se s'amusaवे avoué lo franc, on lâi apprendrâi banquier ; se paumâve la pomma, l'etài tot bon po païsan. Dinse, ce porrâi pas sè trompâ.

Quant l'ant dèseinclliou, l'ant trovâ lo petit craset, que l'etài setâ su la Bibbia, l'avâi met lo franc dein sa catsera et medzive la pomma.

Lo père l'a betâ dein la politiqua.

Vo vâide. On trove adî quand on à suti. N'a rein qu'à guegnî bin adrâi lè boubô et on vâi à quie sant bon.

Quand lo petit Bourdzet là revegnâi de sa première écoula l'autr'hi, s'è-te pas met à dere de cliiâ croûio mot que lè boubô apprennait eintre leu : « Charrette ! » que crâio, âo bin on mot dinse. La mère Bourdzet ein a zu rîdo delâo et l'a de à son valet :

— Te sâ, Philippe ! Te dis quie onna croûie raison. Se te mè djure de pas la redere, tè baillio onna pîce de dhî ceintimo, tota nôavo !

Lo valet l'a età d'accord et bete la pîce dein sa fatta, po s'atsetâ dâi trabliette à la bise.

Sta mîma vèprâ, quand revint de l'écoula, fâ dinse à sa mère :

— Te sâ mère, vu pe rein mé dere : « Charrette ! » mî i'è apprâi onn'otra raison que vant omète on franc cinquanta !

Crâide-vo pas que stisse, foudrâi lâi appren-dre Jui ?

Marc à Louis.

LE CHATEAU DES CLÉES

Le village des Clées, qui jadis était une petite ville, est situé sur la frontière qui sépare le canton de Vaud de la France et sur la pittoresque rivière de l'Orbe, traversée là par un ancien pont de pierre d'une seule arche très élevé au-dessus de la rivière que l'on voit à peine. Le château des Clées était placé sur une hauteur au-dessus du bourg ; il ne présente plus qu'un amas de ruines, la seule partie à peine habitable est une tour dans laquelle on peut au besoin enfermer des prisonniers ; le reste n'est plus que vastes décombres qui attestent cependant l'antiquité de cet édifice qui fut jadis une imposante forteresse.

Son nom était autrefois « Les Clefs », car on pouvait la considérer comme une des clefs de l'Helvétie. Son origine est très ancienne et très